



## Registre public d'accessibilité

Mis à jour le 15/09/2024

La Nef  
20 rue Rouget de Lisle 93500 Pantin  
N° Siret : 493 620 983 00012

Contact :  
Rodolphe Serres  
06 08 15 54 57  
[contact@la-nef.org](mailto:contact@la-nef.org)

## **SOMMAIRE**

- 1- Fiche informative de synthèse p.02
- 2- Présentation de l'établissement p.04
- 3- Accessibilité du bâtiment p.05
- 4- Accessibilité de l'accueil-billetterie p.06
- 5- Accessibilité de la salle de spectacle p.07
- 6- Accessibilité des autres espaces p.08
- 7 - Annexes P.10

# 1- Fiche informative de synthèse



## Accessibilité de l'établissement



 **Bienvenue** à La Nef  
Théâtre, pôle marionnettes et organisme de formations

→ Le bâtiment et tous les services proposés sont accessibles à tous

oui  non

 → Le personnel vous informe de l'accessibilité du bâtiment et des services

oui  non



### Formation du personnel d'accueil aux différentes situations de handicap

→ Le personnel est sensibilisé.   
C'est-à-dire que le personnel est informé de la nécessité d'adapter son accueil aux différentes personnes en situation de handicap.

→ Le personnel est formé.   
C'est-à-dire que le personnel a suivi une formation pour un accueil des différentes personnes en situation de handicap.

→ Le personnel sera formé.



### Matériel adapté

→ Le matériel est entretenu et réparé  oui  non

→ Le personnel connaît le matériel  oui  non



Contact : Rodolphe Serres / 06 08 15 54 57 / [contact@la-nef.org](mailto:contact@la-nef.org)



### Consultation du registre public d'accessibilité :



à l'accueil



sur le site internet

N° SIRET : 493 620 983 00012

Adresse : 20 rue Rouget de Lisle 93500 Pantin

Contributeurs : Fédération APAJH, DMA, Unapei


Relecteurs : ESAT Levallois-Perret - Fédération APAJH, ESAT Pierrelatte - Adapei 26

Septembre 2017






## Certaines prestations ne sont pas accessibles





 **1. Accès à l'atelier en fauteuils roulants** .....

.....


 Ce service sera accessible le : .....



 Ce service ne sera pas accessible  (voir l'autorisation)


 Une aide peut être disponible à la demande ou sur réservation :  
 oui  non


 **2.** .....

.....


 Ce service sera accessible le : .....



 Ce service ne sera pas accessible  (voir l'autorisation)


 Une aide peut être disponible à la demande ou sur réservation :  
 oui  non

 **3.** .....

.....

 Ce service sera accessible le : .....

 Ce service ne sera pas accessible  (voir l'autorisation)

 Une aide peut être disponible à la demande ou sur réservation :  
 oui  non

## **2- Présentation de l'établissement**

Bienvenue à **La Nef**, lieu dédié à la création marionnettique contemporaine.

La Nef est un théâtre qui accueille des compagnies en résidence de création, propose des spectacles pour tous les publics, des formations à destination des professionnel.les et amateur.rices ainsi que des actions culturelles, en direction des publics scolaires et des associations du territoire.

La Nef est constituée d'une salle de spectacle, avec un bar ouvert les soirs de représentations, d'une loge pour les artistes, d'un espace cuisine et d'un atelier de construction.

### **Consultation du registre public d'accessibilité :**

À la billetterie

Sur le site Internet

Le bâtiment et tous les services proposés sont accessibles à toutes :

Oui. **X Non**

Le personnel vous informe de l'accessibilité du bâtiment et des services :

**X Oui.** Non

Le personnel est informé de la nécessité d'adapter son accueil aux différentes personnes en situation de handicap.

### **Le personnel est initié à la langue des signes françaises (LSF)**

Oui. **X Non**

### 3- Accessibilité du bâtiment

#### Transport et stationnement :

- Transport en commun à proximité :  
Lignes 249,330 : Arrêt du bus 8 mai 45  
Ligne 61 : arrêt Église de Pantin  
Métro ligne 5 : Église de Pantin, à 6mn à pied.
- **Pas de places de parking au sein de l'établissement**
- Places de parking à proximité comprenant des places PMR



#### 4- Accessibilité de l'accueil-billetterie



L'entrée du théâtre se situe au 20 rue Rouget de Lisle, 93500 Pantin.

Lors des ouvertures au public le portail de la cour est ouvert et accessible aux fauteuils roulants.

Une rampe d'accès pour les fauteuils roulants se situe à gauche de la cour.

Hors temps d'ouvertures au public, l'entrée se fait par une porte grillagée.



L'accueil-billetterie est situé dans la salle de spectacle, en face de l'entrée.

Elle est accessible aux personnes en fauteuil roulant.

La billetterie est ouverte les jours de représentation, 30 minutes avant la représentation.

Le public peut réserver en ligne sur le site internet de La Nef.

Le personnel est sensibilisé à la nécessité d'adapter son accueil aux différentes personnes en situation de handicap.

**Le bâtiment n'est pas équipé de boucle à induction magnétique.**



## 5- Accessibilité de la salle de spectacle



La salle de spectacle se situe dans le même espace que la borne d'accueil.

Elle comprend un gradin, en bois, de 36 places.

Les places ne sont pas numérotées.

La salle peut contenir 49 places en tout. Des chaises viennent compléter le quota de places.

Sur demande, des places pour des fauteuils roulants seront prévues en avant-scène.

Nous vous invitons à nous prévenir en amont de votre venue.

Nous pourrions vous proposer un placement qui vous convient.

Pendant la représentation, si le spectacle vous heurte, sentez-vous libre de sortir de la salle. Le personnel pourra vous accompagner.



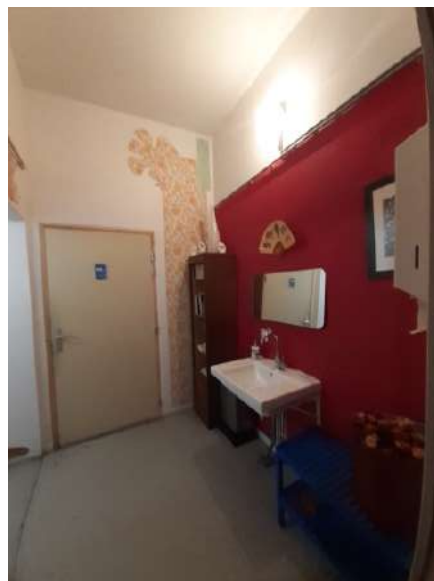
## 6- Accessibilité des autres espaces

- **Les sanitaires**

Les sanitaires se situent à droite de la salle.

2 portes y donnent accès.

L'accès aux sanitaires est possible à toute personne à mobilité réduite, les espaces de circulation et l'accès aux points d'eau sont aux normes d'accessibilité.



## 7- Le bar



Le bar, qui est ouvert les soirs de représentation, se situe dans le même espace que la salle.

## Bien accueillir les personnes handicapées

### I. Accueillir les personnes handicapées

Voici quelques conseils généraux et communs à tous les types de handicap :

- Montrez-vous disponible, à l'écoute et faites preuve de patience.
- Ne dévisagez pas la personne, soyez naturel.
- Considérez la personne handicapée comme un client, un usager ou un patient ordinaire : adressez-vous à elle directement et non à son accompagnateur s'il y en a un, ne l'infantilisez pas et vouvoyez-la.
- Proposez, mais n'imposez jamais votre aide.

Attention : vous devez accepter dans votre établissement les chiens guides d'aveugles et les chiens d'assistance. Ne les dérangez pas en les caressant ou les distrayant : ils travaillent.

### II. Accueillir des personnes avec une déficience motrice

#### 1) Principales difficultés rencontrées par ces personnes

- + Les déplacements ;
- + Les obstacles dans les déplacements : marches et escaliers, les pentes ;
- + La largeur des couloirs et des portes ;
- + La station debout et les attentes prolongées ;
- + Prendre ou saisir des objets et parfois la parole.



#### 2) Comment les pallier ?

- Présentez-vous oralement en donnant votre fonction. Si l'environnement est bruyant, parlez bien en face de la personne.
- Informez la personne des actions que vous réalisez pour la servir. Précisez si vous vous éloignez et si vous revenez.
- S'il faut se déplacer, proposez votre bras et marchez un peu devant pour guider, en adaptant votre rythme.
- Informez la personne handicapée sur l'environnement, en décrivant précisément et méthodiquement l'organisation spatiale du lieu, ou encore de la table, d'une assiette...
- Si la personne est amenée à s'asseoir, guidez sa main sur le dossier et laissez-la s'asseoir.
- Si de la documentation est remise (menu, catalogue...), proposez d'en faire la lecture ou le résumé.
- Veillez à concevoir une documentation adaptée en gros caractères (lettres bâton, taille de police minimum 4,5 mm) ou imagée, et bien contrastée.
- Certaines personnes peuvent signer des documents. Dans ce cas, il suffit de placer la pointe du stylo à l'endroit où elles vont apposer leur signature.
- N'hésitez pas à proposer votre aide si la personne semble perdue.

### IV. Accueillir des personnes avec une déficience mentale



#### A/ Accueillir des personnes avec une déficience intellectuelle ou cognitive

##### 1) Principales difficultés rencontrées par ces personnes

- + La communication (difficultés à s'exprimer et à comprendre) ;
- + Le déchiffrement et la mémorisation des informations orales et sonores ;
- + La maîtrise de la lecture, de l'écriture et du calcul ;
- + Le repérage dans le temps et l'espace ;
- + L'utilisation des appareils et automates.

## 7- Annexes

### 2) Comment les pallier ?

- Assurez-vous que les espaces de circulation sont suffisamment larges et dégagés.
- Mettez, si possible, à disposition des bancs et sièges de repos.
- Informez la personne du niveau d'accessibilité de l'environnement afin qu'elle puisse juger si elle a besoin d'aide ou pas.

### III. Accueillir des personnes avec une déficience sensorielle

#### A/ Accueillir des personnes avec une déficience auditive

##### 1) Principales difficultés rencontrées par ces personnes

- + La communication orale ;
- + L'accès aux informations sonores ;
- + Le manque d'informations écrites.



##### 2) Comment les pallier ?

- Vérifiez que la personne vous regarde pour commencer à parler.
- Parlez face à la personne, distinctement, en adoptant un débit normal, sans exagérer l'articulation et sans crier.
- Privilégiez les phrases courtes et un vocabulaire simple.
- Utilisez le langage corporel pour accompagner votre discours : pointer du doigt, expressions du visage...
- Proposez de quoi écrire.
- Veillez à afficher, de manière visible, lisible et bien contrastée, les prestations proposées, et leurs prix.

#### B/ Accueillir des personnes avec une déficience visuelle

##### 1) Principales difficultés rencontrées par ces personnes

- + Le repérage des lieux et des entrées ;
- + Les déplacements et l'identification des obstacles ;
- + L'usage de l'écriture et de la lecture.



#### 2) Comment les pallier ?

- Parlez normalement avec des phrases simples en utilisant des mots faciles à comprendre. N'infantilisez pas la personne et vouvoyez-la.
- Laissez la personne réaliser seule certaines tâches, même si cela prend du temps.
- Faites appel à l'image, à la reformulation, à la gestuelle en cas d'incompréhension.
- Utilisez des écrits en « facile à lire et à comprendre » (FALC).
- Proposez d'accompagner la personne dans son achat et de l'aider pour le règlement.

#### B/ Accueillir des personnes avec une déficience psychique

##### 1) Principales difficultés rencontrées par ces personnes

- + Un stress important ;
- + Des réactions inadaptées au contexte ou des comportements incontrôlés ;
- + La communication.

##### 2) Comment les pallier ?

- Dialoguez dans le calme, sans appuyer le regard.
- Soyez précis dans vos propos, au besoin, répétez calmement.
- En cas de tension, ne la contredisez pas, ne faites pas de reproche et rassurez-la.

Pour en savoir plus sur la manière d'accueillir une personne handicapée : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/Bien-accueillir-les-personnes.html>

Conçu par la DMA en partenariat avec :  
APAJH, CDC, CFPsAA, CGAD, CGPME, FCD, SYNHORCAT, UMIH, UNAPEL

## Attestation de fin de formation

Je soussigné, Denis THEVENIN représentant légal de l'AGECIF dont la déclaration d'activité est enregistrée sous le n°117 509 690 75 auprès du préfet de la région d'Ile de France. Ceci ne vaut pas agrément de l'Etat.

**Monsieur Rodolphe SERRES** a bien suivi au sein de l'AGECIF la formation :

### Devenir référent handicap

#### Objectifs pédagogiques de la formation

- porter un regard neuf sur les situations de handicap
- comprendre les besoins des personnes en situation de handicap
- repérer les situations problématiques
- anticiper les difficultés ou les insatisfactions
- appréhender les missions du référent dans son organisation
- accueillir les personnes en situation de handicap dans l'entreprise
- permettre le dialogue pour participer au maintien dans l'emploi
- conseiller ses collaborateurs dans la limite de ses responsabilités
- conseiller les salariés comme les dirigeants
- impliquer des équipes dans la démarche d'intégration et d'inclusion
- suggérer des actions de sensibilisation et de prévention - choisir de s'engager ou non comme référent dans son entreprise

**du 27 au 29 juin 2022** pour une durée de : **14 heures** heures

Dates de formation : **Lundi 27 Juin 2022, Mardi 28 Juin 2022, Mercredi 29 Juin 2022.**

Lieu : Classe virtuelle

Formateur : Aurélie MONGIS

Cette attestation est délivrée pour valoir ce que de droit.

Fait à Paris, le 29/06/2022.

Pour l'AGECIF

Denis Thévenin

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'D. Thévenin'.

ville de  
**Pantin**

Département Développement urbain durable

Direction du Développement urbain  
et de la Transition écologique

La Nef  
20 rue Rouget de Lisle  
93500 Pantin

Pantin, le 9 mai 2023

Réf. BKJLH/PR/SR/LS/IGW  
Dossier suivi par : Pôle Urbanisme – Architecture – Règle Urbaine

Objet : Attestation de non contestation à la déclaration d'achèvement et de conformité des travaux  
DP n° 093 055 22B0069

Je soussigné, Bertrand Kern, Maire de Pantin, déclare avoir reçu en mairie le 23 décembre 2023 une déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux en date du 21 décembre 2022 relative à des travaux dans une construction existante : la rénovation de la toiture arrière du bâtiment principal et de ses chéneaux ; la rénovation de la façade rue par la pose d'un bardage bois ; le changement des portes d'accès ; la démolition d'une cuve à hydrocarbure ; la démolition de l'abri à bois ; la reprise de l'enrobé dans la cour.

Certifie, suite à la visite de récolement effectuée le 3 avril 2023 par un agent assermenté et commissionné à cet effet que les travaux réalisés sont conformes à la déclaration préalable n° 093 055 22B0069.

En foi de quoi la présente attestation est délivrée pour valoir ce que de droit.



Bertrand Kern  
Maire de Pantin  
Conseiller métropolitain

PS : 20 rue Rouget de Lisle – Photos du 3 avril 2023